

Le conditionnel

Il sert à exprimer une action qui n'est pas certaine, qui est soumise à une condition (la condition, elle, est à l'imparfait : les scies n'aiment pas les raies).

Si j'avais su, je ne serais pas venu.

On le construit comme un futur qui aurait la terminaison de l'imparfait :

j'aurais, tu serais, il irait, nous mangerions, vous finiriez, ils prendraient